

La Grande Bretagne refuse le visa à l'antiterroriste cubain René González



Londres, 5 mars (RHC/PL)- Le gouvernement de la Grande Bretagne a refusé le visa à l'antiterroriste cubain René González, invité à la Commission Internationale d'Enquête sur l'affaire des 5 qui siègera les 7 et 8 mars à Londres.

Un communiqué de presse indique que « le lundi 3 mars, quelques heures avant seulement l'heure à laquelle René González devait prendre l'avion qui devait le conduire de La Havane à Londres, la Grande Bretagne lui a refusé le visa pour se rendre dans ce pays.

Le communiqué, diffusé par le Comité International pour la Libération des 5 explique que René est le principal témoin de la commission qui siègera dans le prestigieux « Law Society (le Parquet) à Londres.

Le communiqué précise que dans leur lettre, le Bureau d'Immigration de la Grande Bretagne et le Bureau de Visas indiquent que le refus de visa est dû au point 320 (2b) de la Loi d'Immigration qui stipule l'interdiction d'entrée dans ce pays à une personne ayant été condamnée à plus de 4 ans de prison.

Bien que le visa puisse être accordé dans des circonstances exceptionnelles, le gouvernement britannique relève qu'il ne considère pas que la participation de René González à la Commission

Internationale soit une raison de poids pour justifier son visa.

Pour sa part, Rod Miller, directeur de la Campagne de Solidarité avec Cuba en Grande Bretagne et l'un des organisateurs de la Commission, a signalé qu'ils sont profondément déçus et surpris par la décision de refuser le visa à René González.

Rod Miller a rappelé que l'affaire des 5 est très politisée raison pour laquelle une telle réponse ne peut être interprétée que comme une décision politique.

« Nous avons reçu de l'assistance juridique et nous ferons appel de cette décision. Nous demanderons même une Révision Judiciaire Urgente si besoin est » -a-t-il souligné-.

« Des milliers de personnes en Grande Bretagne y compris des centaines de membres du parlement, ont participé à la campagne pour la libération et la justice pour les 5 durant plus de 10 ans et ils espèrent pouvoir souhaiter la bienvenue à René González » -a signalé Rod Miller.

René González a été le premier des 5 à purger la totalité de sa peine aux États-Unis et à rentrer à Cuba en 2013. À sa sortie de prison, on lui a imposé un système draconien de liberté surveillée. Après, lorsqu'il se trouvait à Cuba où il était venu assister aux funérailles de son père, une juge étasunienne l'a autorisé à rester définitivement dans notre pays en échange de la perte de sa nationalité étasunienne.

Il avait été arrêté le 12 septembre 1998 à Miami, aux États-Unis aux côtés de Gerardo Hernández, de Ramón Labañino, d'Antonio Guerrero et de Fernando González. Ce dernier a été le deuxième des 5 à purger la totalité de sa peine et à rentrer à Cuba le 28 février.

« Les 5 avaient pour mission de surveiller les groupes terroristes anti-cubains de Miami pour prévenir Cuba des attentats la prenant pour cible » a ajouté un communiqué de presse.

Des groupes internationaux de défense des droits de l'Homme ont mis en cause l'impartialité du procès intenté contre les 5 à Miami et l'un des objectifs de la Commission d'Enquête est de se pencher sur ce côté de l'affaire.

Au moins 20 témoins et commissaires y compris l'équipe judiciaire des États-Unis chargée de l'affaire des 5, des proches de ceux-ci, des victimes du terrorisme contre Cuba et des experts en droit international, entre autres, sont en train d'arriver à Londres pour participer à la rencontre.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/16466-la-grande-bretagne-refuse-le-visa-a-lantiterroriste-cubain-rene-gonzalez>



Radio Habana Cuba